

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LA PRÉHISTOIRE DE LA RÉGION DE MONT-SAINT-GUIBERT (1)

par

Marcel ORTE

Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université
de Liège

Cette étude fait suite à celles publiées par M. C. Dewez dans le Bulletin de la Société en 1966 et 1968 (*M. C. Dewez*, 1966 et 1968). Nous renverrons donc à ces publications pour la topographie des sites dont provient le matériel étudié ci-dessous. Ces travaux sont, d'autre part, indispensables pour la compréhension de l'ensemble des industries étudiées. La plus grande partie du matériel que nous allons décrire provient des récoltes de M. R. Lacroix qui en a confié l'étude au Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège ; nous lui adressons nos plus vifs remerciements. Une autre partie de ce matériel provient des récoltes effectuées par le même centre. Notre gratitude va aussi à M. C. Dewez pour les conseils et renseignements qu'il nous a fournis au cours de l'élaboration de cet article.

SITE III

III.1. *Localisation* : endroit dit « Al Vau », derrière le bois
Franchonne.

III.2. *Matériau*.

Silex : 35 documents, de texture fine ou grenue, de teintes variées (gris, noir ou beige) ; 14 présentent des traces de l'action du feu, 1 porte une patine blanche.

(1) Communication présentée le 25 janvier 1971.

Phtanite : 3 documents.

Grès-quartzite de Wommersom : 1 document.

III.3. *Débitage*. Éclats de plus de 15 mm : 21

Éclats de moins de 15 mm : 8

Fragment proximal de lame : 1

Fragments médians de lame : 3

Lamelle entière : 1

Fragment prox. de lamelle : 1

Nucléus : 1 nucléus globuleux à plusieurs plans de frappe perpendiculaires avec traces de bouchardages localisées aux arêtes saillantes.

1 nucléus allongé à éclats, à plan de frappe transversal, quelques enlèvements partent de l'arête opposée, ancienne patine brune au dos.

Un flanc outrepassé de nucléus à lames (32 × 31 mm).

III.4. *Outillage*.

Un éclat porte des retouches inverses semi-abruptes à sa partie distale (grès-quartzite de Wommersom ; 43 × 27 mm).

Un fragment médian de lame porte des retouches marginales semi-abruptes sur 1 bord (22 × 10 mm).

Un bloc de silex gris clair à grains fins présente un bouchardage périphérique et 2 méplats opposés formés par quelques enlèvements. Les traces d'aménagement et d'utilisation indiquent qu'il s'agit plutôt d'un broyeur que d'un percuteur (diam. max. : 60 mm).

III.5. *Conclusion*.

La pauvreté des découvertes de ce site ne permet aucune interprétation chronologique, tout au plus peut-on faire quelques observations sur les techniques de débitage, juxtaposant notre matériel à celui précédemment décrit (*M. C. Dewez*, 1966, p. 88). Le débitage par éclats est le mieux représenté, il fut pratiqué selon divers plans de frappe entrecroisés et non à partir de plusieurs points opposés sur une même surface de débitage. Les débitages laminaire et lamellaire sont aussi attestés mais de manière très faible. Remarquons que le silex noir translucide et à grains fins semble y être associé, sans qu'il soit le seul utilisé dans cette technique.

L'hétérogénéité des matériaux et des techniques de débitage, pour un nombre assez faible de documents, parle en faveur d'une diversité d'occupation du site. Des prospections futures ou, mieux encore, des fouilles, permettront peut-être de déterminer de quelles civilisations ce matériel est le vestige.

SITE V

Dès la première campagne, ce site apparut comme le plus important, tant par le nombre des documents qui y furent recueillis que par la diversité des faciès représentés ; les résultats de la seconde campagne de prospection accentuèrent ces caractères.

V.1. *Localisation* : plateau de Nil-Pierreux.

V.2. *Matériau* : Divers types de silex ont été utilisés, nous examinerons dans les conclusions dans quelle mesure les différentes catégories peuvent correspondre aux industries. Le phtanite (4%), le grès-quartzite de Wommersom (2 %) et d'autres grès de granulation variée (2 %) ont également été utilisés. Quelques rares documents portent une patine complète (2 %), sur d'autres (comme les nucléus) cette patine est partielle (0,7 %), mettant en évidence les parties précédemment débitées. L'action du feu se remarque assez souvent (16 %) ; elle provoque généralement une décoloration totale des documents. Cette altération est visible aussi sur quelques échantillons de phtanite et de grès-quartzite de Wommersom.

V.3. *Débitage*.

	Silex	Phtanite	Grès-quartzite de Wommersom
Eclats inf. à 20 mm.	110	4	2
Eclats sup. à 20 mm.	187	17	4
Eclats corticaux.	44	1	—
Eclats utilisés.	30	4	—
Eclats accommodés ou fronts d'outil.	15	—	—
Lames entières.	16	1	1
Lames, fragments proximaux.	25	—	1
Lames, fragments médians.	46	—	—
Lames, fragments distaux.	13	1	2
Lamelles (larg. inf. 12 mm.), entières.	8	—	—
Lamelles, fragments proximaux.	3	—	1

Lamelles, fragments médians.	6	—	—
Lamelles, fragments distaux.	9	—	—
Lames utilisées, entières.	10	—	1
Lames utilisées, fragments prox.	18	—	—
Lames utilisées, fragments médians.	15	—	—
Lames utilisées, fragments distaux.	6	—	1
Flancs de nucléus à lames.	2	—	—
Flancs de nucléus à éclats.	7	—	—
Tablettes (dont 1 sur outil poli).	4	—	—
Lames à crête.	5	—	—
Déchets informes.	9	2	—
Décomptés de l'ensemble :			
documents altérés par le feu	61	1	1
documents patinés	18	—	—

Nucléus.

1 nucléus discoïde en phtanite avec préparation de la surface de débitage (pl. I, 7).

10 nucléus globuleux à éclats. Parmi ceux-ci, 5 portent des traces de réutilisation comme percuteur ; l'un d'entre eux est un fragment d'outil poli. Trois possèdent des traces d'anciennes patines. Un est en phtanite, huit sont encore partiellement corticaux.

11 nucléus à lames. Parmi eux, 8 sont à double ou triple orientation, dont 1 en grès-quartzite de Wommersom ; 3 possèdent deux surfaces de débitage perpendiculaires ; 4 sont à deux plans de frappe opposés et convergents.

7 percuteurs, dont 6 fragments de haches polies (2 tranchants, 3 parties médianes, 1 talon et 1 éclat massif) et un bloc en grès, bouchardé sur le pourtour.

Conclusion sur le débitage.

L'épannelage sur place est attesté par les éclats corticaux, ils sont souvent en silex à grains fins, gris foncé, ce qui indique que les rognons de cette matière étaient vraisemblablement débités sur place. L'abondance de la matière première est, de plus, indiquée par le nombre de produits de débitage non utilisés.

Ce débitage présente des aspects divers : au moins les deux techniques de débitage par éclats et par lames sont représentées, elles appartiennent vraisemblablement à plusieurs périodes.

Il semble que le débitage le plus ancien soit celui en courtes lames minces (50-60 × 15 mm), en silex foncé translucide, à grains très fins, tirées de nucléus à plan de frappe simple ou dou-

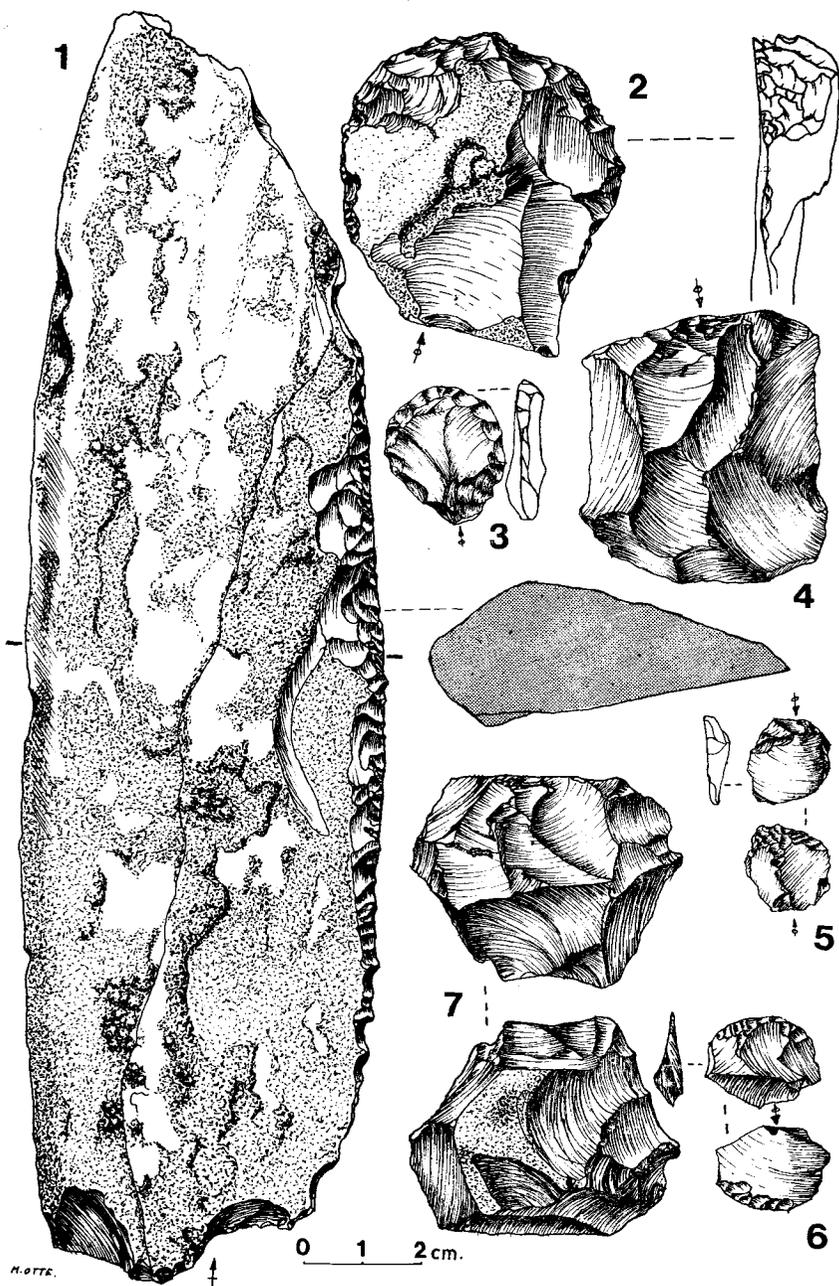


PLANCHE I. Site V. 1 : couteau en phtanite. 2 : grattoir sur éclat à front denticulé. 3 : grattoir sub-circulaire. 4 : éclat de débitage provenant vraisemblablement d'un nucléus de type moustérien. 5 : grattoir à retouches alternantes. 6 : grattoir à retouches bifaces. 7 : nucléus discoïde en phtanite.

Note : les petites flèches indiquent le sens de débitage (sur un nucléus ou pour un enlèvement de coup de burin) ; pour les produits du débitage, la flèche portant un cercle indique l'emplacement du bulbe de percussion, la flèche barrée signale que ce bulbe est perdu.

ble, opposés ou perpendiculaires. Certains de ces nucléus ont ensuite subi un débitage différent puisque l'on retrouve des traces d'enlèvements laminaires sur certains éclats.

Le débitage par éclats est, en partie au moins, néolithique puisqu'il fut pratiqué à partir d'outils polis ; les produits de débitage sont généralement larges et épais, la matière est variée, mais souvent de grains grossiers, dans un silex clair (gris ou beige). La technique des éclats varie : certains attestent une préparation centripète, conditionnant leur forme générale (pl. I, 4), d'autres ont été débités à partir de nucléus à orientation multiple. Notons cependant que ce débitage présente une identité de matériau avec un débitage laminaire qui peut être placé dans le néolithique, d'une part par la présence d'une tablette obtenue à partir d'un outil poli, d'autre part en fonction de l'outillage sur lame. Ces lames sont alors plus longues, plus larges et plus robustes que celles précédemment décrites.

Le débitage lamellaire est faiblement représenté, il s'individualise pourtant : nucléus à deux plans de frappe opposés et convergents et nucléus à orientation multiple.

Le grès-quartzite de Wommersom semble être associé soit à un débitage lamellaire, soit à un débitage laminaire du premier type décrit. Le phthanite présente un débitage presque exclusivement par éclats.

V.3. *Outillage.*

1. *Fragments d'outils polis* : 59.

Éclats de moins de 20 mm : 15.

Éclats sup. à 20 mm : 28.

Lamelle (11 × 30 mm) : 1.

9 éclats emportent le bord de l'outil, 2 d'entre eux en indiquent l'épaisseur (9 et 6 mm).

1 tablette de nucléus à lame.

1 éclat massif, utilisé comme percuteur (35 × 43 × 20 mm).

4 fragments de hache sont à bouchardage périphérique, l'un d'eux est un nucléus globuleux (56 × 51 × 30 mm ; 69 × 38 × 52 mm ; 70 × 48 × 30 mm ; 61 × 32 × 34 mm).

2 tranchants de hache portent des traces de bouchardage (60 × 21 × 38 mm ; 53 × 36 × 21 mm).

1 talon de hachette taillée avec début de polissage (27 × 21 × 12 mm)

3 armatures (cf. *infra*, p. 158).

Tous ces documents sont en silex clair : gris à grains fins ou beige de texture grossière (sauf 2 éclats et 2 armatures en silex gris foncé à grains fins).

2. Grattoirs.

9 grattoirs sur bout de lame à front convexe (pl. II, 7). Parmi ceux-ci, deux sont à front convexe déjeté, un autre présente un front plus étroit que son support qui porte en outre des retouches d'accommodation sur les deux bords.

2 grattoirs sur bout de lame à front rectiligne oblique.

Sur l'un d'eux, le front s'achève par une partie convexe (pl. II, 8).

Grattoirs sur éclat massif (sup. à 40 mm).

1. à front convexe : 12. Cinq d'entre eux ont un profil très élevé : entre 15 et 25 mm (pl. II, 1), l'un d'eux est opposé à un burin dièdre par enlèvements opposés, du côté proximal (pl. II, 13), un autre présente un front denticulé (pl. I, 2).

2. en éventail : 1.

3. à front rectiligne : 1.

4. « en fer à cheval » : dont la partie retouchée affecte tout le pourtour de l'éclat, sauf le talon et dont la forme évoque celle du fer à cheval : 1.

5. à front déjeté, obtenu par retouches inverses : 1.

6. à front ogival : 2.

7. circulaire : 2 (pl. II, 10).

8. doubles : rectilignes et convergents : 2 (sur l'un d'eux, la retouche s'interrompt au talon).

L'accommodation des grattoirs sur bout de lame s'est effectuée par enlèvements courts et lamellaires, jumelés à des retouches abruptes, tandis que les outils sur éclats, généralement assez épais, ont été façonnés par enlèvements larges, abrupts et semi-abrupts. Ces outils présentent une forte utilisation qui a provoqué chez certains un surplomb dans le profil du front (pl. II, 1 ; pl. I, 2). La partie agissante présente quelquefois de fortes denticulations.

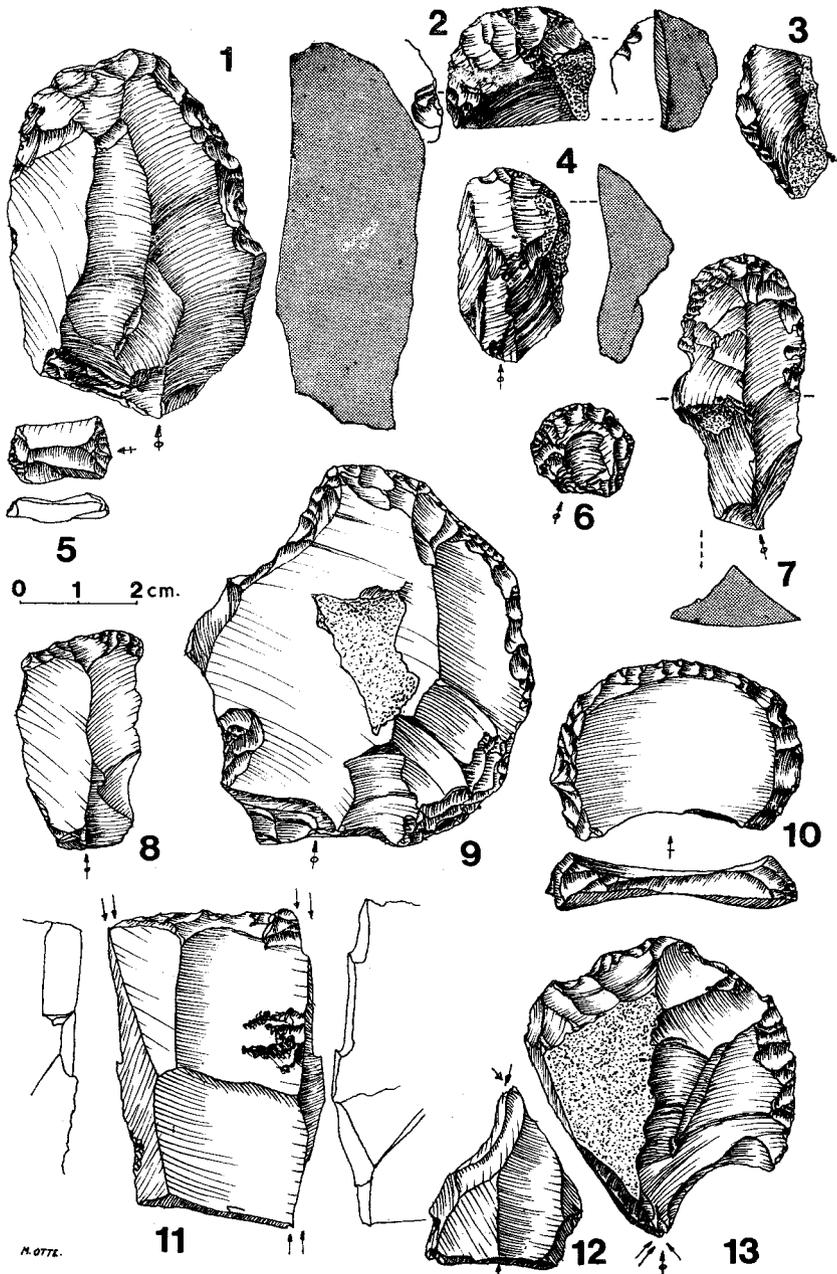


PLANCHE II. Site V. 1 : grattoir à front épais. 2 : grattoir sur éclat court. 3 : racloir par retouches inverses. 4 : grattoir sur fragment de nucléus à lames. 5 : grattoir double sur lamelle. 6 : grattoir à front convexe. 7 : grattoir sur bout de lame à front convexe. 8 : grattoir sur bout de lame à front rectiligne oblique. 9 : racloir convexe. 10 : grattoir circulaire. 11 : burin triple en grès-quartzite de Wommersom. 12 : burin d'axe par enlèvements opposés. 13 : grattoir convexe opposé à un burin dièdre par enlèvements opposés.

Grattoirs sur éclats courts (moins de 30 mm).

6 sont sur éclats courts et hauts, ils sont formés par des retouches lamellaires, le front est courbe et se poursuit parfois sur 2 côtés (pl. II, 2).

10 sont sur petits éclats courts et minces, la retouche est semi-abrupte et se poursuit fréquemment latéralement (pl. II, 6), l'un d'entre eux porte des retouches sur les deux faces du front (pl. I, 6), le plus grand ($L = 24$ mm) est circulaire, la retouche ne s'interrompt qu'au talon (pl. I, 3), un autre, circulaire, porte des retouches alternantes, les enlèvements inverses étant du côté proximal (pl. I, 5).

7 sont sur éclats plats, leur morphologie varie (front courbe, rectiligne, d'axe ou déjeté), la retouche est semi-abrupte.

1 grattoir sur fragment de nucléus à lamelles entièrement patiné en blanc (pl. II, 4).

1 grattoir double sur fragment médian de lamelle, chaque front porte une légère épine d'axe (18×10 mm ; pl. II, 5).

3. Burins.

1 burin triple en grès-quartzite de Wommersom : jumeaux sur troncature rectiligne perpendiculaire, opposés à un burin d'angle sur cassure (pl. II, 11). 5 burins dièdres d'axe par enlèvements opposés, dont 1 en phtanite (4 sont sur éclats courts, 1 sur longue lame) (pl. II, 12).

1 dièdre d'angle par enlèvements opposés sur éclat cortical massif, utilisé latéralement en racloir.

1 burin d'angle sur cassure, sur fragment de lame.

1 burin d'axe sur troncature rectiligne oblique.

Leur morphologie est variée, pour certains d'entre eux, leur utilisation en tant que burin est douteuse.

4. Lames à retouches marginales abruptes et semi-abruptes.

Fragments proximaux : 3

Fragments médians : 7

Fragments distaux : 9

Tous les fragments distaux sont aménagés en pointe robuste et obtuse, par la convergence des deux bords retouchés (pl. III, 1 et 2). Dans le lot étudié ici, les lames sont toujours fragmentaires, il semble que la partie distale (pointe) se soit séparée de la

partie médiane par fracture lors de l'utilisation de l'outil. Tous ces documents sont en silex gris clair à beige, de texture grossière, leur largeur moyenne est de 20 mm. Les bords sont rectilignes ou sinueux (pl. III, 3), la retouche est généralement abrupte, parfois lamellaire (pl. III, 5) ; sur 3 documents, la retouche est simple bifaciale et oblique (pl. III, 4), ceux-ci nous semblent être des fragments d'armatures se distinguant des lames à retouches abruptes, considérées comme outils.

Fragment médian de lame mince, un bord porte de fines retouches abruptes, une partie du bord opposé porte de fines retouches semi-abruptes avivant le tranchant, sur l'autre partie, les retouches sont espacées, provoquant un bord finement denticulé (35 × 16 mm).

Forte lame de section triangulaire, corticale à droite, des retouches semi-abruptes sur le bord droit se poursuivent à la partie distale en un grattoir plat à front étroit ; fortes retouches inverses d'utilisation sur les deux bords (80 × 30, ép. 19 mm).

5. *Armatures.*

3 pointes de flèches foliacées larges, dont 2 sont obtenues à partir d'éclats d'outil poli, portent des retouches bifaciales (pl. III, 6).

3 pointes de flèches fragmentaires foliacées et élancées, base arrondie et amincie à retouches bifaciales couvrantes (pl. III, 7).

2 fragments d'armatures triangulaires à retouches bifaciales.

1 tête de flèche à tranchant transversal (trapèze rectangle) (pl. III, 8)

1 pointe en triangle scalène, à base concave par retouches abruptes inverses (pl. III, 9). Une armature semblable avait été décrite lors de l'examen du matériel de la précédente campagne (*M. C. Dewez*, 1966, p. 93), le rapprochement avec les armatures omaliennes y avait été fait (*J. Hamal-Nandrin, J. Servais et M. Louis*, 1936, p. 58). De semblables armatures avaient déjà été trouvées hors de leur contexte géographique (*M. De Puydt et J. Servais*, 1923, p. 20, fig. 25-26-27).

1 pointe déjetée sur éclat d'outil poli obtenue par retouches abruptes marginales et alternantes (pl. III, 10).

1 fragment distal de pointe déjetée de forme indéterminée, à retouches couvrantes sur la face supérieure (23 × 14 mm).

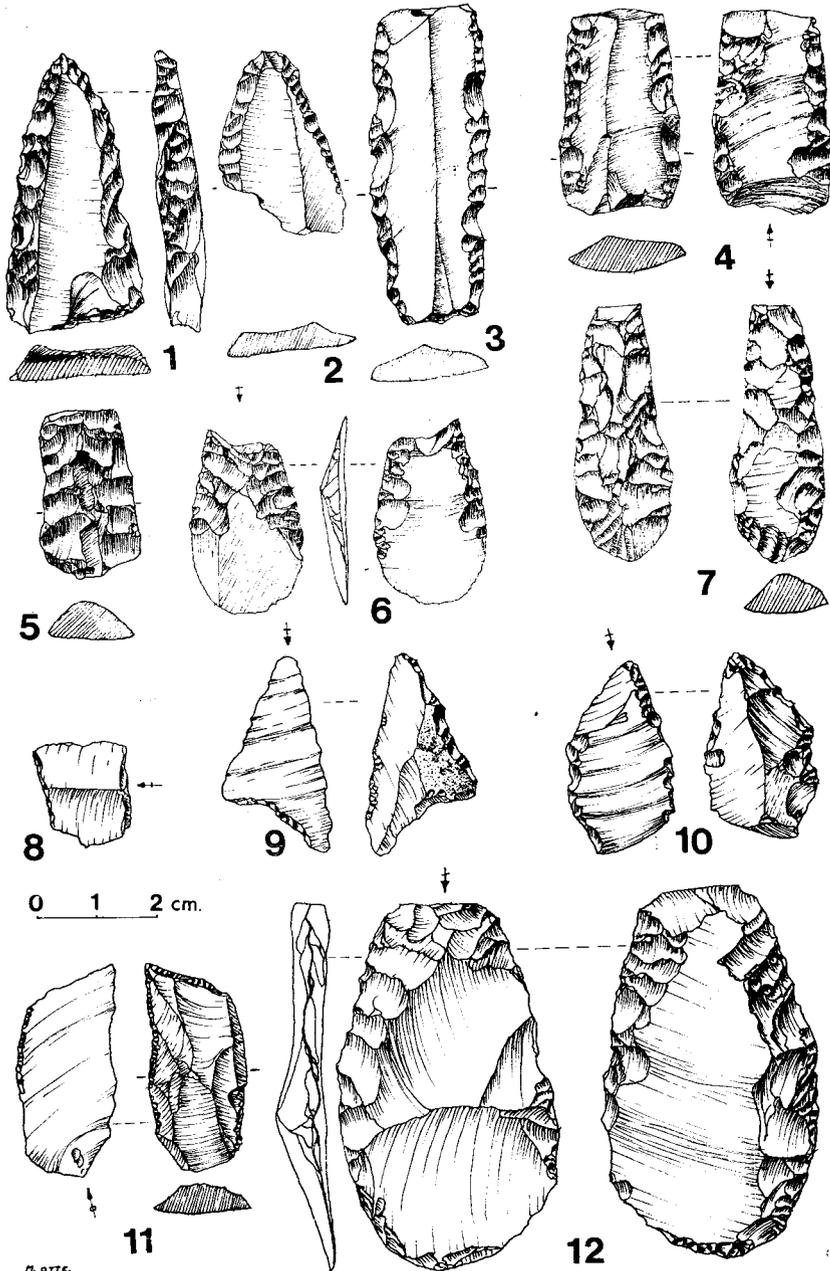


PLANCHE III. Site V. Lames retouchées : 1 et 2. fragments distaux. 3 : fragment médian. 4 : fragment médian à retouches bifaciales. 5 : fragment médian à retouches lamellaires. Armatures : 6 : pointe foliacée fragmentaire sur éclat d'outil poli. 7 : pointe foliacée à retouches bifaciales. 8 : tête de flèche à tranchant transversal. 9 : armature triangulaire à base concave. 10 : pointe à retouches alternes sur éclat d'outil poli. Pièces atypiques : 11 : « pointe » déjetée à retouches alternantes. 12 : éclat ovale à retouches plates bifaciales.

6. *Lamelles retouchées.*

4 fragments de lamelles portant des retouches marginales, soit directes et abruptes, soit inverses, parfois dues à l'utilisation.

7. *Divers.*

Pointe par troncature rectiligne oblique en bout de lame, dont un bord est abattu par retouches abruptes directes et l'autre par retouches alternantes (pl. III, 11).

2 racloirs convexes sur éclat, dont un par retouches inverses (pl. II, 3 et 9).

Fragment d'outil biface, traces de bouchardage à une extrémité (65×45 ; ép. 28 mm).

1 talon de hache taillée (22×24 ; ép. 15 mm).

Éclat ovalaire très mince, à retouches périphériques plates, l'extrémité proximale est brisée, la partie distale est arrondie par de fines retouches. Il s'agit peut-être d'un fragment d'armature foliacée d'un modèle particulier. Silex beige (pl. III, 12).

2 fragments de pièces à troncature rectiligne (20×17 ; 20×14 mm).

Couteau à dos cortical dont un bord est aménagé par retouches semi-abruptes (49×24 mm).

Un fragment d'éclat épais à double encoche opposée (34×22 mm).

Un grand éclat allongé en phtanite, à dos partiellement cortical, porte, sur la plus grande partie du bord droit, de courtes retouches semi-abruptes aménageant un tranchant solide, limité au sommet par une encoche. Le dos cortical a été partiellement aménagé par un raclage attesté par de fines stries obliques et parallèles (pl. I, 1).

« Percuteur » sphérique en silex dont le bouchardage total semble indiquer qu'il fut utilisé comme broyeur (diam. moyen : 55 mm). Des documents semblables ont été décrits dans des industries néolithiques (*M. De Puydt*, 1914, p. 105 ; *A. Dohogne*, 1958, p. 21 ; *Marguerite Ulrix-Closset*, 1963, p. 104). Leur rôle comme broyeur ou molette y avait déjà été signalé.

8. *Outillage en grès.*

7 fragments de polissoirs, soit en psammite, soit en grès ferrugineux, montrent deux faces polies, l'une généralement convexe et l'autre concave. Les bords sont partiellement aménagés. Di-

mensions : ép. max. : 20 mm. Le plus grand de ces documents a les dimensions de $194 \times 161 \times 111$ mm, contrairement aux autres fragments, celui-ci n'est pas débité en plaquette.

1 retouchoir sur galet de rivière porte des traces d'écrasements à son extrémité et sur deux faces opposées (140×30 ; ép. 18 mm).

1 molette à deux surfaces opposées polies, l'une concave, l'autre plate, les bords portent des traces d'aménagement (76×70 ; ép. 44 mm).

3 blocs de grès, complètement façonnés par bouchardage ; 2 d'entre eux ont une forme de rondelle, dont les surfaces opposées sont légèrement concaves, faibles traces de polissage latéral (diam. 50, ép. 28 ; diam. 45, ép. 32 mm) ; le troisième présente quatre facettes dont 2 offrent des traces de polissage ; un document semblable a été décrit et dénommé « broyeur » par M. De Puydt, à Rullen (*M. De Puydt*, 1914, fig. 106).

Un bloc de grès, dont la forme sub-sphérique fut régularisée par un épanelage sommaire et un bouchardage périphérique présente à son sommet une cavité artificielle de forme conique (10 mm de prof. et 15 mm de diam. à l'orifice) complètement rougie par un dépôt ocré (pl. IV). Cette pièce assez étonnante

0 1 2 cm.

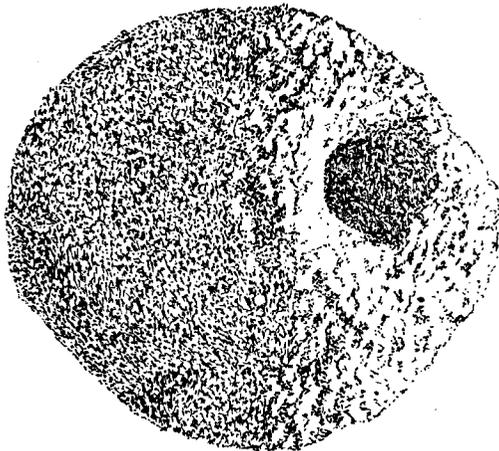


PLANCHE IV. Site IV. Récipient à ocre en grès.

semble avoir servi de récipient pour une matière colorante à forte teneur d'ocre (43 × 62, ép. 50 mm).

9. *La Céramique.*

5 tessons de couleur gris-noir semblent appartenir à la période préhistorique : 2 fragments et un bord droit sont en terre cuite grossière à forts dégraissants, 2 autres ont une texture homogène.

3 fragments de céramique romaine dont un de sigillée rouge et 1 avec traces de vernis noir.

La céramique médiévale est représentée par 4 tessons à glaçure saline jaune ou plombifère brun foncé et par 6 fragments en terre gréseuse à glaçure sur les 2 faces, de provenance rhénane.

V.4. *Conclusions.*

Nous avons vu, lors de l'étude du débitage, les différents faciès qui s'individualisaient et les types de silex qui pourraient leur correspondre. Nous allons maintenant tâcher d'associer ces groupements avec l'outillage étudié ici et avec les résultats obtenus par les campagnes précédentes.

Nous n'avons pas rencontré de document appartenant à une industrie antérieure au paléolithique supérieur ; rappelons cependant le biface en phthanite découvert lors de la campagne précédente et attribué au paléolithique moyen (*M. C. Dewez, 1968, fig. I, 1 et p. 11*).

Un débitage laminaire sur nucléus prismatiques, parfois à deux plans de frappe opposés et convergents, semble être l'étape la plus ancienne que fournisse le matériel étudié ici. L'emploi du silex de texture fine, de teinte foncée généralement noire, semble être associé à ce faciès. On peut y attribuer l'outil pointu obtenu par troncature oblique, un couteau à dos cortical, 2 grattoirs sur éclat court et un sur bout de lame. Il faut vraisemblablement y ajouter la pointe du type de la Gravette et le grattoir caréné pédonculé des campagnes précédentes (*M. C. Dewez, 1966, fig. V, 13 ; M. C. Dewez, 1968, fig. I, 2*). Pour les caractéristiques qui viennent d'être citées, nous pensons que ce faciès doit se situer dans une phase finale du paléolithique supérieur.

La seconde phase est représentée par une industrie sur lamelles obtenues à partir de nucléus globuleux à orientation multiple. Son âge semble être mésolithique et nous y grouperions les la-

nelles à retouches marginales, l'armature trapézoïdale ainsi que les grattoirs sur éclats courts et circulaires à retouches partiellement inverses. L'emploi du grès-quartzite de Wommersom semble appartenir à ce faciès. Ces observations paraissent concorder avec le matériel précédemment recueilli (*M. C. Dewez*, 1968, p. 13).

L'industrie néolithique est la mieux représentée. Le débitage par éclats est attesté par des nucléus globuleux et des nucléus à orientation multiple. Le débitage laminaire n'est représenté que par ses produits. On peut y associer des outils polis en silex, des lames retouchées, des armatures foliacées (*Hélène Van Heule*, 1932), et des grattoirs sur éclat massif à front courbe. De telles associations d'outillage ont été découvertes à Rullen (*M. De Puydt*, 1914), au Sart-Tilman (*Marguerite Ulrix-Closset*, 1963), dans le Condroz (*M. De Puydt et J. Servais*, 1923 ; *A. Nélisten*, 1957) et à Spiennes (*J. Hamal-Nandrin et J. Servais*, 1925 ; *A. Dohogne*, 1958 ; *P. Colman*, 1957 ; *J. Verheyleweghen*, 1963). Une synthèse de ces données assez éparses a été mise au point dans l'étude de *I. Scollar* (*I. Scollar*, 1961). C'est encore à cette association qu'appartient le remarquable récipient à ocre décrit plus haut. L'absence de céramique significative d'une part, le manque d'information concernant les sépultures et l'habitat d'autre part, ne nous permettent pas d'assurer l'identification précise de ce groupe culturel. Nous pouvons tout au plus y voir du néolithique tardif.

SITE VIII

VIII.1. *Localisation* : territoire de Mont-Saint-Guibert, lieu-dit « Les Bruyères ».

VIII.2. *Matériau*. Les matériaux sont, ici aussi, assez variés ; toutefois, notons la rareté du silex noir à grain fin et même du silex beige, si abondant dans l'industrie néolithique du site précédent. La matière la plus employée est un silex gris clair de texture fine et translucide (30 % du total des documents). L'emploi du grès-quartzite de Wommersom est attestée (11 %) et le phtanite est particulièrement abondant (19 %). L'action du feu s'est marquée sur 10 % du matériel et une patine, généralement partielle, en affecte 4 %.

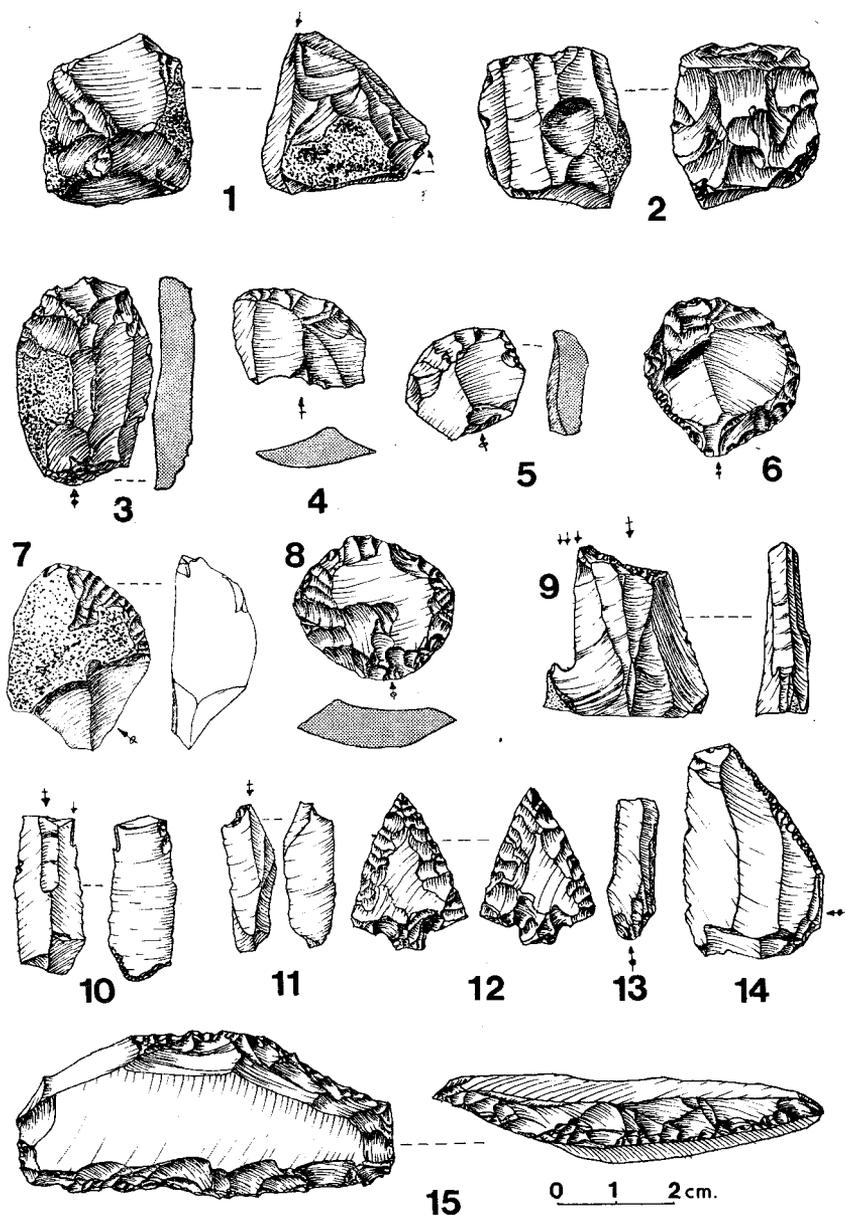
VIII.3. *Débitage.*

	Silex	Phtanite	Grès-quartzite de Wommersom
Éclats inf. à 20 mm :	112	57	7
Éclats sup. à 20 mm :	21	5	6
Éclats utilisés ou accomodés :	2	2	—
Lames entières :	12	2	—
Lames : fragments proximaux :	21	1	2
Lames : fragments médians :	14	—	—
Lames : fragments distaux :	8	—	3
Lames utilisées : entières :	9	—	—
Lames utilisées : fragments prox. :	4	—	1
Lames utilisées : fragments médians :	2	—	—
Lames utilisées : fragments distaux :	3	—	—
Lamelles, entières :	11	—	8
Lamelles, fragments proximaux :	5	—	3
Lamelles, fragments médians :	8	—	2
Lamelles, fragments distaux :	6	—	2
Tablettes de nucléus à lames :	1	—	1
Bords outrepassés :	6	—	4
Lames à crête :	4	—	1
Flancs de nucléus à éclats :	2	3	—
Nucléus à lames prismatiques :	4	1	—
Nucléus à éclats globuleux :	7	6	—
Nucléus à lamelles :	5	—	—

Parmi les nucléus à lames, un nucléus à deux plans de frappe opposés a été repris sur un nucléus précédemment patiné en blanc, son dos et son plan de frappe sont préparés par de larges enlèvements et les arêtes de la base portent des traces d'écrasement. Un autre nucléus présente deux surfaces de débitage perpendiculaires et se joignant à la partie proximale des enlèvements.

Parmi les nucléus globuleux, on en rencontre deux qui ont été aménagés aux dépens d'outils polis.

Parmi les nucléus à lamelles, deux sont en silex blond jaspé : l'un présente deux plans de frappe opposés et convergents, l'autre possède trois plans de frappe successifs lui donnant une section triangulaire (pl. V, 1). Un nucléus présente une surface débitée par lamelles opposée à un débitage perpendiculaire par éclats sur la face inférieure (pl. V, 2).



M. etc.

PLANCHE V. Site VIII. 1 : nucléus à lamelles, à trois surfaces de débitage. 2 : nucléus à lamelles et à éclats. 3 : grattoir à front convexe. 4 : grattoir à front sub-rectiligne oblique. 5 : grattoir unguiforme. 6 : grattoir circulaire. 7 : grattoir caréné. 8 : grattoir double. 9 : burin sur troncature rectiligne oblique. 10 : burin d'angle sur cassure, opposé à un bec par retouches inverses. 11 : micro-burin de pointe. 12 : pointe de flèche à pédoncule et à ailerons. 13 : lamelles à fines retouches marginales de type « Dufour ». 14 : éclat à troncature rectiligne oblique. 15 : outil atypique en grès-quartzite de Wommersom.

Conclusion sur le débitage.

Une fois encore, il faut remarquer la variété des techniques comme des matériaux. Le débitage par éclats est le plus utilisé, il s'effectue sur des nucléus globuleux, à partir de différents plans de frappe et d'une manière exhaustive, compte tenu de la grandeur de certains éclats et de la petitesse de certains nucléus. La préparation centripète des éclats est attestée non seulement sur les nucléus mais aussi par les traces d'enlèvements sur les éclats et sur les flancs. Le phtanite a été travaillé exclusivement selon cette technique : les nucléus sont massifs et débités en tous sens ou de façon centripète, les éclats sont nombreux et épais ; la proximité d'un gisement de phtanite explique l'abondance de ce matériau et des produits bruts de son débitage.

Parmi les documents de débitage laminaire, il convient de faire au moins deux groupes : celui englobant les nucléus prismatiques à un ou deux plans de frappe (opposés ou perpendiculaires) et livrant des lames minces et courtes ($\pm 50 \times 15$ mm) ; la matière est quelquefois le grès-quartzite de Wommersom, mais le plus souvent un silex à texture fine de couleur grise ; l'autre groupe est celui formé par de longues lames larges et épaisses dont nous ne possédons pas de nucléus ; la matière est un silex beige à gris clair de texture grossière.

Enfin, le débitage lamellaire concerne des nucléus plats ou prismatiques, deux d'entre eux sont en silex blond qui n'apparaît que sous cette forme ; le grès-quartzite de Wommersom est le plus souvent débité selon cette technique, les bords de nucléus en cette matière montrent des traces de débitage double et opposé.

VIII.4. *Outillage.*1. *Fragments d'outils polis*

17 éclats, 2 nucléus et un talon de hache avec traces de débitage (53×50 , ép. 29 mm) sont soit en silex beige, soit en silex gris à grain fin.

2. *Lames retouchées.*

2 fragments médians de lames à retouches marginales sur les deux bords.

1 fragment distal à retouches abruptes sur les deux bords convergents, extrémité brisée.

1 fragment proximal dont le bord droit est à retouches abruptes et le bord gauche, naturellement tranchant, avec retouches d'utilisation.

3. *Percuteur.*

1 éclat massif en silex beige présente des écrasements sur la moitié de son pourtour.

4. *Grattoirs.*

1 sur grand éclat, à front ogival, silex beige à gros grains (69 × 63, ép. 16 mm).

1 sur lame à crête à front convexe (27 × 13, ép. 4 mm).

1 sur bout de lame à front rectiligne perpendiculaire, à 2 épines : une dans l'axe, l'autre déjetée à droite (37 × 17 mm).

Grattoirs sur éclats courts sub-circulaires (moins de 40 mm) :

— 4 à front convexe dont un par retouches inverses (34 × 31 ; 26 × 28 ; 37 × 23 ; 19 × 14 mm) (pl. V, 3).

— 3 à front sub-rectiligne (19 × 16 ; 19 × 23 ; 16 × 33 mm) (pl. V, 4).

— 2 unguiformes, dont un en grès-quartzite de Wommersom (26 × 31 ; 17 × 20 mm) (pl. V, 5).

— 4 circulaires à retouches périphériques (23 × 18 ; 16 × 26 ; 27 × 24 ; 30 × 22 mm) (pl. V, 6 et 8).

— 1 caréné à front déjeté (31 × 25, ép. 14 mm) (pl. V, 7).

— 2 doubles (27 × 27 ; 33 × 24 mm).

La retouche est généralement très oblique, cependant, selon l'épaisseur de l'éclat, elle peut devenir abrupte ou semi-abrupte.

5. *Burins.*

Burin d'angle sur troncature rectiligne oblique, sur fragment médian de lame, silex noir translucide à grain fin (pl. V, 9).

Burin d'angle sur cassure sur fragment distal de lamelle, opposé à un bec obtenu par de fines retouches inverses (pl. V, 10).

6. *Microburins* : 2, un de pointe et un de base (15 × 9 ; 22 × 10 mm). (pl. V, 11).

7. *Becs* : 2 : un sur éclat court (24 × 15 mm), un sur fragment distal de lame (30 × 21 mm).

8. *Armatures.*

Tête de flèche à tranchant transversal, en trapèze rectangle (20×14 mm). Pointe de flèche à pédoncule et à ailerons brisés (pl. V, 12). Fragment de pointe déjetée, à retouches bifaciales (19×19 mm). Base d'armature arrondie, à retouches inverses (19×20 mm).

Fragment médian de lame étroite et épaisse à retouches semi-abruptes sur les deux bords convergents (30×13 , ép. 6 mm).

9. *Divers.*

2 lamelles à retouches marginales directes, dont une de type Dufour (28×9 ; 24×8 mm) (pl. V, 13).

1 éclat en grès-quartzite de Wommersom, demi-circulaire à fines retouches sur le bord courbe (25×14 mm).

Lame à fines retouches abruptes sur 1 bord (49×20 mm).

Éclat à troncature rectiligne très oblique (36×24 mm) (pl. V, 14).

Éclat massif et allongé en grès-quartzite de Wommersom, à retouches semi-abruptes périphériques, un bord est subrectiligne, l'autre est convexe (pl. V, 15).

1 fragment de même matière présente un front concave obtenu par les mêmes retouches semi-abruptes.

10. *Céramique.*

2 tessons de terre grise à forts dégraissants quartzeux semblent être préhistoriques. Citons encore 2 tessons romains et des fragments médiévaux : 1 bord en terre cuite blanche, 1 tesson en terre gréseuse glaçurée.

VIII.5. *Conclusions.*

Les documents recueillis lors de cette campagne viennent compléter et préciser les résultats livrés par le matériel assez peu abondant précédemment étudié (*M. C. Dewez*, 1968, p. 18 et 19). En associant les données des deux études et par des observations uniquement typologiques, on peut esquisser la chronologie suivante.

La phase la plus ancienne semble être le mésolithique, elle se caractérise par une industrie sur lamelles ; les nucléus sont, soit globuleux à plusieurs plans de frappe opposés ou entrecroisés,

soit prismatiques ; ils sont accompagnés d'un bon nombre de produits de débitage dont certains sont aménagés : lamelles à retouches marginales, burin d'angle opposé à un bec, micro-burins, une pointe de Vielle (*M. C. Dewez*, 1968, p. 19), une tête de flèche à tranchant transversal, et peut-être l'outil atypique sur lamelle (*idem*, p. 19). Le grès-quartzite de Wommersom est utilisé au moins dans ce faciès.

Il faut peut-être y associer le burin sur troncature rectiligne oblique (pl. V, 9) ainsi que le débitage du silex noir sur nucléus prismatiques (*M. C. Dewez*, 1968, p. 18) qui pourraient cependant appartenir à une phase antérieure.

Un autre faciès comprend des nucléus globuleux dont proviennent de nombreux éclats, des lames courtes et des bords outrepassés. La taille est assez irrégulière, selon différents plans de frappe successifs, la matière est un silex gris clair de texture fine. Les outils accompagnant ce débitage sont sans doute les becs et les grattoirs sur éclats courts et circulaires. Leur âge semble également être mésolithique, peut-être appartiennent-ils au faciès précédent ou leur sont-ils directement postérieurs.

La phase néolithique est assez mal représentée comparative-ment aux autres sites. Nous ne possédons pas de nucléus y appartenant si ce n'est ceux obtenus à partir d'outils polis. Le débitage laminaire est représenté par ses produits : lames larges et épaisses, parfois à retouches marginales sur un ou deux bords convergents formant une pointe obtuse. Le reste de l'outillage est formé par des fragments d'outils polis ainsi que par le grattoir sur grand éclat auquel nous associons celui précédemment étudié (*M. C. Dewez*, 1968, p. 19). En tenant compte de ses caractéristiques de débitage et par comparaison avec les sites précédents, nous classons l'abondant matériel en phtanite dans la phase néolithique bien qu'aucun outil en cette matière n'ait encore été découvert sur ce site.

Des occupations postérieures sont faiblement attestées : âge des métaux (pointe de flèche à pédoncule et à ailerons) ; époques romaine et médiévale (céramique).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- COLMAN, P.
1957 Le néolithique et ses prolongements à Spiennes.
Les Chercheurs de la Wallonie, 16 : 226-290.
- DE PUYDT, M.
1914 Atelier néolithique de Rullen et découvertes faites sur le territoire de Fouron-Saint-Pierre (Province de Liège).
Bull. de l'Inst. Archéo. Liégeois, 43 : 191-253.
- DE PUYDT, M. et SERVAIS, J.
1923 Contribution à l'étude du Condroz préhistorique dans la province de Liège.
Bull. de l'Inst. Archéo. Liégeois, 48 : 2-62.
- DEWEZ, M. C.
1966 Préhistoire de la région de Mont-Saint-Guibert.
Bull. Soc. royale belge Anthrop. Préhist., 77 : 81-98.
- DEWEZ, M. C.
1968 Deuxième campagne de prospections archéologiques à Mont-St.-Guibert et Nil-Pierreux.
Bull. Soc. royale belge Anthrop. Préhist., 79 : 5-20.
- DOHOGNE, A.
1958 La station néolithique de Spiennes (Hainaut-Belgique) dans les collections Hamal-Nandrin, Liège.
- HAMAL-NANDRIN, J. et SERVAIS, J.
1925 Emplacements d'habitations et d'ateliers néolithiques à Spiennes.
Bull. Soc. préh. française, 22 : 73-76
- HAMAL-NANDRIN, J., SERVAIS, J. et LOUIS, M.
1936 Découvertes et aire de dispersion des villages omaliens en Belgique.
Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist., 51 : 25-125.
- NEELISSEN, A.
1957 Le néolithique et les industries à haches polies du Haut-Condroz et de l'Ardenne liégeoise. L'introduction de la hache polie et la liaison du néolithique au chalcolithique dans le bassin de l'Ourthe.
Les Chercheurs de la Wallonie, 16 : 188-225.
- SCOLLAR, I.
1961 The late neolithic in Belgium, Western Germany and Alsace.
L'Europe à la fin de l'âge de la pierre, Actes du Symposium consacré aux problèmes du néolithique européen. Prague, 519-549.
- ULRIX-CLOSSET, Marguerite.
1963 Documents préhistoriques du Sart-Tilman dans la collection Jean Servais.
Bull. de l'Inst. Archéo. Liégeois, 76 : 115-168.

VAN HEULE, Hélène

1932 Quelques observations sur les pointes de flèches en silex conservées dans les collections liégeoises.

Féd. Archéol. et Hist. de Belgique, 29^e session, Liège, fasc. IV : 28-37.

VERHEYLEWEGHEN, J.

1963 Évolution chronologique du néolithique au « Camp à Cayaux » de Spiennes (Hainaut). (Étude statistique dimensionnelle et caractérielle du matériel lithique).

Hélium, 3 : 3-38.

Adresse de l'auteur : Marcel OTTE,
avenue Reine Astrid, 33,
4480 Oupeye.